

#Entreprises

Demande de subvention simplifiée
FNE-Formation 2023

Téléchargez d'abord le formulaire et enregistrez-le sur votre ordinateur. Ouvrez-le ensuite sur un lecteur PDF.
Toutes les cases jaunes sont à compléter afin d'assurer une prise en compte rapide de votre demande.
La demande FNE ne concerne que le parcours pour lequel vous avez le devis et le programme.
N'oubliez pas de signer le formulaire, dans le cas contraire, nous ne pourrions pas administrer votre dossier.

1. Informations sur l'entreprise

Nom de l'entreprise		SIRET (14 caractères, saisie sans espace)	
Référence adhérent Afdas (5 caractères, saisie sans espace)		Code postal (5 caractères, saisie sans espace)	
Catégorie d'entreprise (Précisez à l'aide du sélecteur Voir les catégories)	Pe tite e ntre prise 70%	N° de téléphone du demandeur	
Demandeur (Nom, Prénom)		Adresse email du demandeur	

2. Informations sur le parcours de formation

Référence de la demande sur le portail Afdas (10 caractères, DC-...)			
Intitulé du parcours			
Thématique FNE-Formation visée par le parcours (cochez la bonne thématique)	<input type="checkbox"/> Transition numérique	<input type="checkbox"/> Transition écologique	<input type="checkbox"/> Grands évènements sportifs
Type de certification¹, le cas échéant (cochez la bonne information, voir les précisions à la suite du tableau)	<input type="checkbox"/> RNCP	<input type="checkbox"/> Répertoire spécifique	<input type="checkbox"/> Non certifiante
Date de début du parcours			
Date de fin du parcours (max. 31/12/24)			
Durée (en heures)			
Nombre de salariés formés			
Dont nombre de salariés seniors (55 ans et plus)			
Nom du ou des organismes de formation (si plusieurs modules réalisés par des prestataires différents)			
Coût pédagogique du parcours TOTAL HT (y compris frais de matériel, formateur, salle, inscription)			
Prise en charge FNE-Formation (CP x taux applicable à votre catégorie d'entreprise)	0,00 €		

¹ Deux grandes catégories de certifications professionnelles

Certifications inscrites au RNCP :

- > Les diplômes et titres professionnels délivrés au nom de l'Etat par des ministères (CAP, BEP, BAC PRO, BTS, BUT, licences professionnelles, titres professionnels du ministère du travail, masters, diplômes d'ingénieur).
- > Les titres à finalité professionnelle créés par des certificateurs publics ou privés (autres ministères, organismes de formation, ...). Exemples : Monteur audiovisuel cinéma, Comptable, ...
- > Les certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par les CPNEF des branches professionnelles. Exemples : CQP animateur radio, CQP animateur de loisir sportif)

Certifications inscrites au Répertoire spécifique :

- > Les habilitations ou certifications correspondant aux obligations légales ou réglementaires nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle (CACES, ...)
- > Les certifications de compétences transversales (CléA, Cléa numérique, TOEIC...) pouvant être mobilisées dans diverses situations professionnelles
- > Les certifications de compétences complémentaires à un métier permettent d'acquérir les techniques ou méthodes relatives à une activité professionnelle (techniques de voix-off et voice over...)

Pour savoir si votre formation est certifiante, consultez le [moteur de recherche de France compétences](#).

#Entreprises

Demande de subvention simplifiée
FNE-Formation 2023

Catégories d'entreprises RGEC²

Petite entreprise : Entreprise/groupe qui emploie moins de 50 personnes (ETP N-1)* et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 M€.

Moyenne entreprise : Entreprise/groupe qui emploie moins de 250 personnes (ETP N-1)* et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 M€ ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 M€.

Grande entreprise : Entreprise/groupe n'entrant pas dans les deux catégories précédentes.

*NB : l'effectif s'apprécie au niveau du SIREN ou au niveau du groupe, le cas échéant.

Les taux d'intensité de l'aide par catégorie d'entreprise :

Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise
70%	60%	50%

² Règlement général d'exemption par catégorie

Important

- Les aides financières RGEC n'interviennent pas sur des projets que le bénéficiaire (entreprise) entreprendrait en l'absence d'aide. L'aide doit modifier son comportement et non pas simplement subventionner des projets qu'elle aurait entrepris dans tous les cas. **Ainsi, toute demande FNE-Formation postérieure au démarrage du parcours de formation ne sera pas finançable.**
- Les équipes de l'Afdas se réservent le droit de retirer le financement FNE-Formation sur des parcours qui auraient subi des modifications non signalées en temps utile, les nouvelles caractéristiques du/des parcours ne correspondant plus au cadre de l'aide FNE. Par ailleurs, toute modification de parcours après le 31/12/2023 n'est pas garantie (sur les stagiaires, sur la durée, sur les dates, sur le prestataire de formation, sur les coûts), vous risquez que votre demande initiale ne soit pas maintenue. S'agissant du seul report de dates de formations 2023, il ne sera plus possible au-delà de mars 2024 (décision du CA de l'Afdas de décembre 2022), un nouveau dossier devra alors être déposé et instruit en 2024 selon les règles en vigueur.

3. Précisions sur le contexte du parcours de formation à financer à l'aide du FNE-Formation

► Pour les parcours relevant de l'accompagnement de la transition écologique,

cochez le ou les objectifs visés :

- Sensibilisation à l'éco-responsabilité / l'éco-conception**
Prise de conscience des enjeux et impératifs, découverte des éco-gestes et des principes de sobriété...
- Développement des compétences pour mettre en œuvre des démarches et pratiques éco-responsables**
Gestion des déchets, achats responsables, recyclage et circuits courts, réduction de l'impact environnemental, écoconception, normes environnementales...
- Développement des compétences pour favoriser la transition énergétique**
Pratiques vertueuses de réduction de la consommation de ressources naturelles et d'énergie, adaptation des méthodes de production...
- Autre**
Précisez :

#Entreprises

Demande de subvention simplifiée
FNE-Formation 2023

- **Pour les parcours relevant de l'accompagnement de la transition numérique,**
cochez le ou les objectifs visés :

- Développement des compétences pour mettre en œuvre des projets de transformation numérique**
Intelligence artificielle, cybersécurité, structuration et analyse de la donnée, réalité virtuelle ou augmentée, metaverses...
- Hybridation des compétences pour digitaliser des organisations et des activités** (y compris de création)
Marketing digital, communication digitale, digitalisation de la relation client, digitalisation de processus, numérisation des pratiques de consommation, e-sport, e-reputation, protection des droits d'auteur, billetterie en ligne, diffusion de contenus audiovisuels...
- Sensibilisation et développement des compétences en lien avec la responsabilité écologique et sociale dans un contexte numérisé**
Protection des données, impact carbone de la pollution numérique, économie de la data...
- Développement de la polyvalence et des compétences en lien avec de nouvelles offres commerciales / la stratégie de différenciation induites par la digitalisation**
Accompagnement des clients / publics, renforcement de la posture de conseil, conduite de projet, optimisation du parcours client, développement de la relation client, ...
Accompagnement et conduite du changement, développement des compétences managériales dans un contexte de transition digitale...
- Autre**
Précisez :

- **Pour les parcours relevant de l'accompagnement des Grands Événements Sportifs** (Coupe du monde de Rugby 2023 et JOP 2024 exclusivement), cochez le ou les objectifs visés :

- Développement des compétences pour offrir une excellence de service d'accueil pour les deux événements visés**
Maîtrise de la langue et de la culture, posture d'accueil, de service et de conseil, promotion de l'offre touristique et culturelle...
- Développement des compétences d'organisation de Grands Événements Sportifs et de travail dans un contexte de forte intensité induite par les deux événements visés**
Techniques du spectacle, de l'audiovisuel et de l'événementiel, journalisme...
Recrutement, intégration et management d'une équipe...
Gestion et conduite de projet, gestion d'activités intenses et pic de production...
Organisation et gestion d'un événement éco-responsable...
- Développement des compétences en lien avec la promotion des Grands Événements Sportifs et la couverture médiatique de la Coupe du Monde de Rugby**
Techniques de l'audiovisuel pour la captation et la diffusion, du journalisme (commenter et informer) et de la publicité pour des projets liés aux GES ...
- Anticipation de l'impact de la Coupe du monde de Rugby 2023 et des JOP 2024 sur le développement de la pratique sportive**
Développement des activités sportives, diversification de l'activité sportive, accueil des publics, encadrement de la pratique sportive, promotion, marketing et commercialisation des activités sportives, gestion et management d'une équipe et d'une structure sportive...
- Autre**
Précisez :

#Entreprises

Demande de subvention simplifiée
FNE-Formation 2023

Précisez le contexte dans lequel vous mettez en place le parcours de formation et les enjeux auxquels vous êtes confrontés en lien avec la thématique dans laquelle s'inscrit votre projet (transition numérique, transition écologique ou grands événements sportifs)

Décrivez les effets attendus du parcours de formation : quelles compétences vous cherchez à acquérir pour quels bénéfices pour votre structure ?

► **Pour les salariés formés, le parcours permettra de** (cochez un ou plusieurs items) :

Objectif pour les salariés :	Nombre de salariés concernés
Sécuriser la trajectoire professionnelle actuelle ³	<input type="checkbox"/>
Changer de poste du fait de fortes mutations ou disparition du poste	<input type="checkbox"/>
Changer de poste du fait d'une mobilité interne (hiérarchique ou transverse)	<input type="checkbox"/>
Acquérir des compétences en lien avec un métier émergent ⁴	<input type="checkbox"/>
Rappel de votre déclaratif 0	Total 0 <small>Ne peut être supérieur au déclaratif</small>

³ Seniors, salariés sans qualification, salariés en difficulté sur le poste qui ont besoin de gagner en efficacité, transformations du poste en lien avec les orientations stratégiques de l'entreprise : plus de polyvalence, nouvelles compétences techniques, nouveaux modes de management...

⁴ Les métiers dits « émergents » représentent de nouveaux métiers qui apparaissent à mesure des innovations technologiques ou de l'invention de nouveaux usages (exemples : data analyst, data scientist, animateur e-sport...)

4. Engagement sur l'honneur et signature

Je soussigné(e) en qualité de représentant(e) légal(e) de l'entreprise désignée dans la présente demande, ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une aide FNE-Formation pour un montant de 0,00 € HT sur la base d'un coût total de 0,00 € HT pour la réalisation de l'opération l'opération décrite dans le présent dossier de demande de subvention.

- J'atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'[instruction du 21 avril 2023](#) relative à la mobilisation du FNE-Formation en 2023 ;
- J'atteste avoir pris connaissance du [RGECE](#) (Règlement général d'exemption par catégorie) qui encadre l'aide FNE-Formation ;
- J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier et ses éventuelles annexes ;
- J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme que je représente ;

#Entreprises

Demande de subvention simplifiée FNE-Formation 2023

- J'atteste ne pas être en difficulté (au sens de l'annexe 1 du régime cadre exempté de notification N° SA.58981 relatif aux aides à la formation pour la période 2014-2023) ou ne pas l'avoir été avant le 31 décembre 2019 et l'être devenu entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2021 ;
- J'atteste avoir pris connaissance des obligations liées au bénéfice de cette aide publique et m'engage à les respecter. Le non-respect des clauses entraînerait l'annulation des fonds FNE octroyés et le remboursement des fonds si ceux-ci ont déjà été réglés ;
- Je m'engage à maintenir dans l'emploi les salariés visés par la demande FNE-Formation pendant toute la durée de la formation ;
- Je m'engage, le cas échéant, de recueillir l'accord préalable par écrit de tout salarié en activité partielle suivant une action durant son temps d'inactivité ;
- Je suis informé(e) que les actions éligibles sont celles prévues aux 1°, 2°, 3° de l'article L. 6313-1 du code du travail, dont celles permettant d'obtenir une des qualifications mentionnées à l'article L. 6314-1 du même code, à l'exception des formations relevant de l'obligation de formation générale à la sécurité et à l'hygiène incombant à l'employeur (articles L. 4121-1 et L. 3 4121-2 du code du travail) et des formations par apprentissage ou par alternance ;
- Je suis informé(e) que les salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ne sont pas éligibles à cette aide publique ;
- J'atteste que les salariés concernés par les parcours de formation ne font pas partie d'un plan de sauvegarde de l'emploi ou d'une rupture conventionnelle collective ;
- Je certifie avoir été informé qu'il ne faut pas solliciter d'autres fonds publics sur les mêmes actions soutenues par le FNE dans le cadre de la présente convention ;
- Je m'engage à signaler aux équipes de l'Afdas tout changement dans le déroulé du stage au plus tôt, sous risque de perdre le financement FNE-Formation si les nouvelles caractéristiques du parcours ne correspondraient plus au cadre de l'aide ;
- Je certifie avoir validé au préalable le devis du prestataire transmis sur le portail Afdas pour chaque parcours de formation ;
- Je suis informé(e) que si des salariés bénéficiaires du FNE-Formation sont licenciés pour un motif autre que la faute grave ou lourde pendant la période de formation, les coûts afférents à ces salariés seront retirés de l'assiette des dépenses éligibles lors du paiement des actions de formation et l'aide du FNE sera réduite en conséquence ;
- Je m'engage à tenir à la disposition de l'Afdas et de l'Etat l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à la vérification des informations de la présente demande et de la réalité et de la conformité des actions financées par FNE-Formation et ce jusqu'au 31 décembre 2033.

Message important : enregistrer votre document avant de le signer. Une fois signé, vous ne pourrez plus revenir dessus pour faire des modifications.

Fait à

Date de signature

La date de signature doit être antérieure à la date de début du parcours

Pour rappel, toutes les cases jaunes sont à compléter obligatoirement.

Signature
et cachet

Les initiales ou l'inscription de votre nom ne valent pas signature, merci d'apposer une vraie signature.